

Procès-verbal du conseil municipal de la municipalité du village de Stukely-Sud

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité du village de Stukely-Sud, tenue le treizième jour du mois de février deux mille dix-sept à 19 heures à la mairie située au 101, place de la Mairie, sont présents :

Le conseiller Denis Garneau, siège numéro 1
la conseillère Francine De Rouin, siège numéro 3
le conseiller Charles L'Heureux-Riel, siège numéro 4
la conseillère Céline Delorme Picken, siège numéro 5

Est absent : le conseiller Jean-Paul Barrette, siège numéro 2
Est vacant le siège numéro 6

formant quorum sous la présidence du maire Eutiquio Alvarez. La directrice générale et secrétaire-trésorière Louise Tremblay consigne les délibérations.
Il y a 13 personnes dans l'assistance.

2017.02.12 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu de déclarer la séance ouverte à 19h00.

2017.02.13 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Garneau et résolu :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 9 JANVIER 2017

4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTION

5. CORRESPONDANCE

6. ADMINISTRATION

6.1 Gestion du personnel

*6.1.1 Renouvellement adhésion Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).
(445.00\$ + tx)*

6.1.2 Inscription au congrès de la Combeq pour l'officier municipal 4-5-6 mai 2017. (590\$+tx)

6.2 Trésorerie

6.2.1 Comptes payés

6.2.2 Comptes à payer

6.2.3 Adoption des charges salariales

6.3 Rapport des services municipaux

6.3.1 Officier municipal

6.3.2 Inspecteur forestier

7. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

7.1 AVIS DE MOTION avec demande de dispense de lecture pour adoption à une séance ultérieure du conseil du règlement no. 254-2017 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

8. *VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS*

- 8.1 *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2017 – Attestation des frais encourus.*
- 8.2 *Autorisation d'aller en appels d'offres pour les contrats de gré à gré soit : entretien des plates-bandes, tonte de la pelouse, fauchage des abords de route, balayage de rue.*
- 8.3 *Autorisation à la directrice-générale d'aller en appel d'offres sur le Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour le déneigement.*
- 8.4 *Autorisation à la directrice-générale d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'abat-poussière magnésium 2017.*

9. *HYGIÈNE DU MILIEU*

9.1 *Eau*

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 *Matières résiduelles*

- 9.2.1 *Autorisation à la directrice-générale d'aller en appel d'offres sur le SÉAO pour les matières résiduelles et recyclage.*

10. *AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT*

10.1 *Recommandations du CCU*

Aucun sujet requérant une résolution

10.2 *Recommandations du comité toponymie*

Aucun sujet requérant une résolution

11. *SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE*

Aucun sujet requérant une résolution

12. *CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE*

- 12.1 *Regroupement pour un Québec en santé : demande d'appui*

13. *DIVERS*

- 13.1 *UMQ : Programme en assurance de dommages pour les OSBL*

- 13.2 *Journée de la persévérance scolaire en Estrie : 13 au 17 février 2017*

- 13.3 *Cadets de l'air Memphrémagog : demande de commandite (50\$)*

- 13.4 *Circuit des arts Memphrémagog : demande de soutien financier (50\$)*

14 *2^e PÉRIODE DE QUESTION*

15 *CLÔTURE DE LA SÉANCE*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.14 3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 9 JANVIER 2017

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

5. CORRESPONDANCE

6. ADMINISTRATION

6.1 Gestion du personnel

2017.02.15 6.1.1 RENOUELEMENT ADHÉSION ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ). (445.00\$ + TX)

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

DE RENOUELER l'adhésion annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 445 \$ plus taxes. (02-13000-494)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.16 6.1.2 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMBEQ POUR L'OFFICIER MUNICIPAL 4-5-6 MAI 2017 (590\$+TX)

CONSIDÉRANT QUE l'officier municipal manifeste son intérêt à maintenir ses connaissances à jour et à participer à de la formation continue;

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

D'AUTORISER l'inscription de l'officier municipal au congrès de la COMBEQ les 4, 5 et 6 mai 2017 au montant de 590 \$ plus taxes et que les frais inhérents soient payés selon les modalités de remboursement des frais encourus dans le cadre des fonctions stipulées dans la Politique de gestion des ressources humaines adoptée à la résolution 2014.05.105,(02-610-00-346).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2 Trésorerie

2017.02.17 6.2.1 COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 6 142.48 \$ pour les comptes payés de la liste mensuelle présentée le 13 février 2017, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2017-02-13-1 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.18 6.2.2 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 83 708.73 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 13 février 2017, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2017-02-13-2 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.19 6.2.3 ADOPTION DES CHARGES SALARIALES

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE le conseil entérine les charges salariales totalisant 20 687.94 \$ présentées le 14 février 2017, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2017-02-13-3 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Village de Stukely-Sud dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont décrétées.

Louissette Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière

6.3 Rapport des services municipaux

6.3.1 Rapport mensuel de l'officier municipal

Dépôt du rapport mensuel du mois de janvier 2017 sur l'émission de permis en aménagement, urbanisme et zonage préparé par l'officier municipal Bastien Lefebvre.

6.3.2 Rapport mensuel de l'inspecteur forestier

Dépôt du rapport mensuel du mois de janvier 2017 de l'inspecteur forestier Émilio Lembo.

7. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 2017.02.20 7.1 AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Céline Delorme Picken avec demande de dispense de lecture pour adoption à une séance ultérieure du conseil du règlement numéro 254-2017 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS

- 2017.02.21 8.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2016 – ATTESTATION DES FRAIS ENCOURUS.**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 123 209 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE le total des frais encourus, par la Municipalité, pour l'année 2016 s'élèvent à 103 227.40 \$ et qu'ils ont été réalisés par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stukely-Sud atteste de la véracité des frais encourus et que l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 2017.02.22 8.2 AUTORISATION D'ALLER EN APPELS D'OFFRES POUR LES CONTRATS DE GRÉ À GRÉ SOIT : ENTRETIEN DES PLATES-BANDES, TONTE DE LA PELOUSE, FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTE, BALAYAGE DE RUE.**

Il est proposé par le conseiller Denis Garneau et résolu :

D'AUTORISER le responsable de la voirie de procéder à la demande de soumissions pour les contrats suivants : entretien des plates-bandes, tonte de la pelouse, fauchage des abords de route et balayage de rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.23 8.3 AUTORISATION À LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPELS D'OFFRES (SÉAO) POUR LE DÉNEIGEMENT.

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le déneigement des chemins et entrées publiques du territoire de la Municipalité de Stukely-Sud vient à échéance au printemps 2017 ;

Il est proposé par le conseiller Denis Garneau et résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à publier un appel d'offres pour l'entretien et le déneigement des chemins et entrées publiques de la municipalité pour les hivers suivants : 2017-2018 2018-2019, 2019-2020 selon les règles d'adjudication des contrats municipaux pour des services de plus de 100 000 \$, annonce dans un système électronique (SÉAO) accessible au Québec dans un journal et sur le site internet de la municipalité ;

QUE le devis général soit disponible sur le système électronique SÉAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.24 8.4 AUTORISATION À LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ABAT-POUSSIÈRE MAGNÉSIUM 2017.

Il est proposé par le conseiller Denis Garneau et résolu :

QUE le conseil autorise le lancement d'appel d'offres pour la fourniture et l'épandage de 150 000 litres d'abat-poussière (chlorure de magnésium 30 % liquide, chlorure de calcium 35 %) sur les chemins municipaux pour 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Eau

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 Matières résiduelles

2017.02.25 9.2.1 AUTORISATION À LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR LE SÉAO POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLAGE.

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la cueillette des matières recyclables et résiduelles vient à échéance au 31 décembre 2017 ;

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à publier un appel d'offres pour l'enlèvement et le transport des matières résiduelles et gros rebuts domestiques et cueillette des matières recyclables sur le territoire de la municipalité selon les règles d'adjudication des contrats municipaux pour des services de plus de 100 000 \$, annonce dans un système électronique (SÉAO) accessible au Québec dans un journal et sur le site internet de la municipalité ;

QUE les soumissionnaires doivent présenter deux soumissions, soit : une pour un an (2018) ainsi qu'une soumission pour trois ans (2018-2019-2020);

QUE les soumissionnaires doivent fournir un prix distinct pour les déchets et un prix distinct pour les matières recyclables ;

QUE le devis général soit disponible sur le système électronique SÉAO.

QUE le devis soit actualisé pour s'assurer que la cueillette continue de s'effectuer aux deux semaines en alternance entre les déchets et les matières recyclables ;

QUE la pesée des déchets ne comprenne uniquement ceux du territoire de Stukely-Sud afin que la facturation pour l'enfouissement soit exacte ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Recommandations du CCU

Aucun sujet requérant une résolution

10.2 Recommandations du comité toponymie

Aucun sujet requérant une résolution

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE

Aucun sujet requérant une résolution

12. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2017.02.26 12.1 REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ : DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QU'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

ATTENDU QUE le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

ATTENDU QUE le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

DE SIGNIFIER notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;

2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'ACHEMINER copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. DIVERS

2017.02.27 13.1 UMQ : PROGRAMME EN ASSURANCE DE DOMMAGES POUR LES OSBL

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a mis en place un programme en assurance de dommages pour les organismes sans but lucratif (OSBL) œuvrant dans les municipalités ;

CONSIDÉRANT la demande de l'UMQ de confirmer l'adhésion de Stukely-Sud au «Regroupement des organismes à but non lucratif »;

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

QUE la municipalité de Stukely-Sud confirme son adhésion au « Regroupement des organismes à but non lucratif » ;

QU'une lettre soit envoyée à Monsieur Paul Brunet, conseiller aux services aux membres, de l'Union des municipalités du Québec indiquant la liste des organismes que la municipalité reconnaît comme étant admissible au programme d'assurance des OSBL, accompagnée de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.28 13.2 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE EN ESTRIE

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

QUE le conseil désigne les Journées du 13 au 17 février 2017 comme « *Journées de la persévérance scolaire* » dans la Municipalité;

DE PORTER le ruban vert et blanc qui est l'expression d'un engagement à l'égard de la persévérance scolaire, le vert symbolisant la jeunesse et l'espérance et le blanc, synthèse de toutes les couleurs, étant la métaphore de la communauté qui contribue au développement des jeunes pour que les deux rubans entrecroisés illustrent le lien qui les uni, en boucle, ouverte vers l'infini, promesse d'un avenir meilleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.29 13.3 CADETS DE L'AIR MEMPHRÉMAGOG : DEMANDE DE COMMANDITE (50\$)

CONSIDÉRANT la demande de financement de la « Ligue des cadets de l'air, Escadron 911 Memphrémagog », datée du 21 janvier 2017;

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

QUE la municipalité de Stukely-Sud accepte de remettre un montant de 50 \$ en appui au programme des cadets de l'air pour l'Escadron 911 Memphrémagog. (pb 02.13000.996)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017.02.30 13.4 CIRCUIT DES ARTS MEMPHRÉMAGOG : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER (50\$)

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier, reçue le 31 janvier dernier, pour le Circuit des Arts Memphrémagog ;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de Stukely-Sud participeront à l'événement ;

Il est proposé par la conseillère Francine De Rouin et résolu :

QUE la municipalité de Stukely-Sud accepte de contribuer pour un montant de 50 \$ en soutien à l'événement. (pb 02.13000.996)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

2017.02.31 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Céline Delorme Picken propose la levée de la séance à 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour du mois de février 2017.

Louisette Tremblay, Directrice-générale et Secrétaire-trésorière

Eutiquio Alvarez
Maire

Louisette Tremblay.
Directrice générale et secrétaire-trésorière